

BRETTEVILLE SUR ODON
 Arrondissement de CAEN
 Canton de Caen I
 Département du Calvados

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : L'an DEUX MIL VINGT DEUX
 Le 2 décembre 2022 Le 12 décembre 2022 à 18H30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,

Date d'affichage : Étaient présents :

Le 16 décembre 2022 Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,
 Mesdames : ASSELINE, BARNAUD, BENKHADDA, DAUSSE, DORÉ,
 FERY, LEFEVRE, RAINE, SANNIER, VIDEAU.

En exercice : 27 Messieurs : BOUFFARD, BRUNEAU, DEGUSSEAU, DUTHILLEUL,
 FAUDOT, LE MASSON, LESUEUR, MORAND,
 MORTREUX, RICHEL, SAINT-MARTIN.

Présents : 22

Votants : 27

Absents excusés :

Madame	COLLET	(pouvoir à D.MORAND)
Madame	HOCHET	(pouvoir à O.SAINT MARTIN)
Madame	LOUBET	(pouvoir à M.BENKHADDA)
Monsieur	LEBOURGEOIS	(pouvoir à S.BOUFFARD)
Monsieur	SIMON	(pouvoir à G.LE MASSON)

François DEGUSSEAU a été élu secrétaire

OBJET : CONVENTION POUR L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT C.A.F .

Xavier RICHEL, Maire adjoint chargé des actions sociales rappelle que lors de la commission des aides financières collectives d'action sociale du 7 novembre, la CAF a alloué à la commune, une subvention d'investissement de 25 800 € dans le cadre des travaux pour la création de l'espace de vie sociale.

Le règlement de la subvention se fera sur présentation de factures, selon les modalités indiquées dans la convention ci-jointe.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré,

.../...

.../...

Le Conseil Municipal,

✚ **AUTORISE** le maire à signer la convention (*en annexe*)

✚ **AUTORISE** le maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Adopté à l'unanimité

Date de publication : **16 décembre 2022**

Certifié exact,

Pour extrait conforme,
En Mairie, **16 décembre 2022**

Le Maire :



Patrick LECAPLAIN